

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 20 FEVRIER 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

Mme HTTLER, M. FROEHLICH, M. TREIBER, qui étaient représentés respectivement
par M. VOGEL, M. FEIG, M. TRAUTMANN.

MM. KELLER, MEYER-KUHN, GOETZ, LOBSTEIN, BABILON, RICHERT, Mme
KIEFER, (excusés) ; MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE.

DEL. N° 019/2006conseil

OBJET : BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITE THERMALE A MORSBRONN-LES-BAINS »

AFFECTATION DES RESULTATS 2005

- *VU l'avis de la commission « finances » du 6 février 2006,*
- *VU le compte administratif « zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » de l'exercice 2005 présentant
un résultat d'investissement déficitaire de 467,39 €
un résultat de fonctionnement de 0 €*
- *VU la délibération n° 017/2006 du conseil communautaire du 20 février 2006 approuvant le compte administratif
« zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » 2005,*
- *CONSIDERANT la proposition du président d'affecter 0 € à la section de fonctionnement et
-467,39 € à la section d'investissement du budget annexe « zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » 2006,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'approuver la proposition de la commission « finances » et du président ;**
- **d'affecter le résultat d'investissement déficitaire de 467,39 € à la section d'investissement et d'affecter le résultat de fonctionnement de 0 € à la section de fonctionnement du budget annexe « zone d'activité thermique à Morsbronn-les-Bains » 2006.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 13 mars 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

